



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 09/04/2018

Votre annonce n°**18-32744** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

F3 - Formulaire Résultat de marché

Résultat de marché

Département(s) de publication : **89**
Annonce No **18-32744**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : ville de Sens.
Correspondant : ville de Sens, 100 rue de la République - cs70809 89100 Sens Cedex, tél. : 03-86-95-67-37, télécopieur : 03-86-95-67-56, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.e-bourgogne.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 18-7852, mise en ligne le 30 janvier 2018.
Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : mas1802.

Objet du marché : **gardiennage de la Foire-Exposition de la Ville de Sens.**

Catégorie de services : 27.

Code NUTS : FRC14.

CPV - Objet principal : 79713000.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

Numéro du marché ou du lot : **MAS1802**, gardiennage de la Foire-Exposition de la Ville de Sens.

Nom du titulaire / organisme : G.M.D.A. SECURITE PRIVEE, 8 avenue Henri Barbusse 93000 Bobigny.

; Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 93 131 euros.

Date d'attribution du marché : 8 mars 2018.

Mots descripteurs : **Gardiennage**

Autres informations : Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification du marché pour l'exécution des prestations de gardiennage de la Foire-Exposition de la Ville de Sens qui se déroulera du 28 avril 2018 au 2 mai 2018.

Les horaires d'intervention sont précisés dans la fiche technique.

Le marché est renouvelable une fois par tacite reconduction dans le cadre du déroulement de la Foire-Exposition de 2019 dont les dates définitives seront communiquées par message électronique au prestataire au plus tard le 31 décembre 2018.

Conformément à l'article 16 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics, le titulaire ne pourra refuser la reconduction.

Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard le 15 décembre 2018 sans qu'il ne puisse prétendre à indemnité.

Marché attribué à la Société G.M.D.A. SECURITE PRIVEE pour un montant annuel de 46 565,26 euros HT-56 101,83 euros (T.T.C.), soit 93 130,52 euros HT-112 203,66 euros (T.T.C.) pour les prestations à prix forfaitaire annuel. En ce qui concerne les prestations faisant l'objet d'un accord-cadre à bons de commande, le montant maximum annuel est fixé à 12 000 euros HT-14 400 euros (T.T.C.), soit 24 000 euros HT-28 800 euros (T.T.C.).

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

- recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. .

Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 avril 2018.

Mots descripteurs : Gardiennage.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **MA180016**

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

Siret : 21890387000010

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 juin 2018

Objet de l'avis : Gardiennage de la foire-exposition de la Ville de Sens

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

| |
|---|
| Imprimer Retour |
|---|

ACCR3496040



> [Informations légales](#)